## Les travaux de la ligne T2 (re)démarrent

La seconde tranche des travaux de la ligne de Trambus T2 débute ! Les chantiers prendront place progressivement de la gare de Nîmescentre au quartier Chemin-Bas d'Avignon à partir de juin, puis de Pont-de-Justice à Paloma en octobre. Pour toute information sur les travaux, vous pouvez contacter dès à présent vos interlocuteurs chantier par mail :

Travaux secteurs Talabot et Route d'Avignon : Entreprises Eurovia/Lautier Moussac /

Travaux secteurs Bir Hakeim, Jean Moulin, Felix Eboué, Place Michel Bully:

t2lot5@gmail.com

Entreprises Razel Bec/ Eiffage / bhns.communication@gmail.com

Vous pouvez également aller sur le site internet de Nîmes Métropole pour plus de précision (Onglet « Grands Projets »).





## Le cœur d'Ocvia va battre de nouveau

Le choix gardois n'était pas acquis mais tous les partenaires institutionnels se sont mobilisés auprès de l'État qui a tranché ce printemps : d'ici 2027, une maison d'arrêt verra bien le jour sur l'ancienne base travaux Ocvia. Un nouveau souffle pour la zone avec des retombées économiques concrètes annoncées par l'État : 150 M€ de travaux, 700 détenus accueillis, 300 à 350 emplois générés, 4 M€/an de prestations d'entretien, de blanchisserie et de restauration à des prestataires locaux...

Une annonce qui permet de dessiner un autre projet stratégique : celui du développement de la 22<sup>e</sup> zone d'activités économiques (ZAE) de l'Agglo, la ZAE Nîmes Sud.

## Le projet « Tram'Bus Diagonal T2 » a recu le Grand Prix IMBP 2020

Nîmes Métropole a reçu le Grand Prix du jury 2020 du prix « Infrastructures pour la mobilité, biodiversité et paysage » (IMBP), décerné par l'Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité (Iddrim). 15 candidatures étaient en compétition à l'échelle de l'Hexagone ; le projet de Nîmes Métropole a été sélectionné à l'unanimité! Un prix qui vient récompenser la volonté de l'Agglo de promouvoir les transports doux et le développement durable tandis qu'elle sera l'une des premières collectivités à être certifiée « Haute qualité environnementale » pour son infrastructure mobilités (HQE Infra), de France.